

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 46 (1975)
Heft: 8

Artikel: L'avenir de l'agriculture du Jura
Autor: Cuttat, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825193>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Apprentis :

Pascal Boillat
radio-électricien
Bévilard

Jürg Winkelmann
maçon
Chiètres

Jean-Claude Rossel
boulangier-pâtissier
Tramelan

Liliane Oppliger
coiffeuse pour dames
Courrendlin

Georges Dubois
compositeur typographe
Les Breuleux

Maitres d'apprentissage :

Technicum cantonal
Saint-Imier

M. Casagrande
entreprise de construction
Courtelary

M. Pierre Donzé
maître boulangier-pâtissier
Tramelan

M. Albert Thiévent
maître coiffeur
Courrendlin

Imprimerie du Franc-Montagnard
Saignelégier

L'avenir de l'agriculture du Jura

par Henri Cuttat, président de la Chambre d'agriculture du Jura

Situation actuelle de l'agriculture des sept districts jurassiens

L'agriculture des sept districts jurassiens forme un tout où prédominent les conditions de l'agriculture de moyenne montagne.

Les 147 000 ha de surface totale se répartissent comme suit :

59 000 ha de prés et champs,
29 000 ha de pâturages,
59 000 ha de forêts.

La surface agricole utile (prés, champs et pâturages) de 88 000 ha comporte 54 150 ha en zone de montagne, soit les 62 % et 33 850 ha, soit les 38 % en zone de plaine. Les 90 % des pâturages se trouvent en zone de montagne. Exception faite de la zone riveraine du lac à La Neuveville, toutes les zones de plaine du Jura sont sises dans le bassin de Delémont et en Ajoie.

La surface moyenne des exploitations est de 13,7 ha pour l'ensemble de la région, celles de la montagne ont une surface de 16,13 ha.

Le cheptel vif compte 80 700 têtes de bovins, dont 30 700 vaches, 4000 chevaux, 6000 moutons, 37 000 porcs. La production laitière a atteint durant l'année 1973-1974, 94 577 quintaux acheminés dans une proportion de 72 % vers Bâle et de 28 % vers Berne.

La population agricole active représente les 9 % de la population active totale.

L'évolution récente de l'agriculture du Jura est caractérisée par une diminution de la population agricole active et une augmentation de la production. La population agricole a régressé entre 1955 et 1965 de 30 % dans les districts de Delémont et Porrentruy, 20 % dans les districts de Moutier et des Franches-Montagnes, 16 % dans le district de Courte-

lary. La régression la plus importante apparaît dans le district de Laufon et atteint 39 %.

Le nombre des exploitations a diminué plus fortement encore pour atteindre en moyenne 45 % au cours de la période considérée. A ce jour, la population agricole moyenne représente les 9 % dans l'ensemble du Jura, mais elle est de 11 % en Ajoie, 20 % aux Franches-Montagnes, 8 % à Delémont, 8 % à Courtelary, 5 % environ dans le Lau-fonnais.

Il va de soi qu'une telle modification des structures a entraîné de gros investissements. L'agriculture jurassienne supporte certainement la charge d'une dette hypothécaire comparable à celle de l'agriculture suisse, à savoir 8000 fr. par hectare.

Dès la fin de la seconde guerre mondiale, l'agriculture jurassienne s'est orientée toujours plus vers la production bovine au détriment de l'élevage chevalin.

En 1946, on recensait 15 450 chevaux et 51 000 bovins dont 24 000 vaches. En 1973, on ne compte plus que 4000 chevaux mais le cheptel bovin a passé à 80 000 têtes dont 30 700 vaches.

La structure du troupeau — 30 700 vaches et 50 000 têtes de jeunes bovins — montre combien le Jura est tributaire de la vente d'animaux d'élevage.

L'agriculture du futur canton du Jura, ses potentialités, son avenir

Bien que l'agriculture des sept districts jurassiens ait beaucoup de caractères communs, l'évolution de la situation politique incite à considérer l'agriculture du futur canton pour elle-même.

Avec une surface totale de quelque 85 000 ha, le Jura comptera 50 000 ha de surface agricole utile, 35 000 ha de surface boisée, 2600 exploitations d'une surface moyenne de 14,6 ha, dont 1170 exploitations de montagne d'une surface moyenne de 16,5 ha.

Comparé aux autres cantons suisses, le Jura aura la position suivante :

— 14^e rang, entre Schwyz et Neuchâtel, en ce qui concerne la surface totale ;

— 14^e rang, entre Schwyz et Neuchâtel par rapport au nombre des exploitations agricoles ;

— 12^e rang, entre Thurgovie et Schwyz quant à la surface agricole utile totale ;

— 3^e rang, après Genève et Neuchâtel et devant Zoug et Vaud en ce qui concerne la surface agricole utile par exploitation.

La proportion de population agricole active sera supérieure à la moyenne du pays et atteindra environ 12 %. La relève paysanne est assurée, voire excédentaire. La terre jurassienne n'est pas menacée d'abandon.

L'évolution constatée dans l'ensemble des sept districts jurassiens a été particulièrement accusée dans le Jura-Nord. En 1946, on y dénombrait 11 400 chevaux, 31 600 bovins dont 14 000 vaches produisant 230 000 quintaux de lait commercial. En 1973, le cheptel comporte 2700 chevaux, 52 000 bovins dont 18 000 vaches. La production de lait commercial atteint 651 000 quintaux.

En Ajoie, la régression de l'effectif chevalin a provoqué un développement considérable du cheptel bovin. En 1944, le village de Chevenez comptait 500 chevaux, 400 bovins dont 250 vaches fournissant 40 000 kg de lait commercial. En 1974, Chevenez compte 110 chevaux, 1280 bovins dont 300 vaches fournissant 914 000 kg de lait commercial.

Depuis 1973, le Jura est devenu le premier fournisseur de lait de la Fédération laitière du Nord-Ouest à Bâle avec une quote-part de 33,4 %, précédant Soleure (30,9 %), Bâle-Campagne (20,8 %).

L'élevage bovin est en évolution rapide : Simmental, Brune, Holstein-Frisonne, Red-Holstein, Montbéliarde se disputent les faveurs de l'éleveur.

Pourtant, le potentiel agricole du Jura est encore incomplètement exploité. L'Ajoie exporte quelque 300 wagons de foin et 200 wagons de céréales fourragères.

Chaque été, les pâturages exportent 200 000 journées d'estivage.



Assurant l'autonomie des communes qu'elles desservent, les

74 Caisses Raiffeisen du Jura

toutes affiliées à l'Union suisse des Caisses Raiffeisen et gérées selon des principes éprouvés, s'avèrent les gardiennes avisées et sûres de l'épargne populaire.

Se recommandent les Caisses Raiffeisen de :

Alle	Crémines	Porrentruy
Asuel	Damphreux	Prêles
Beurnevésin	Damvant	Rebeuvelier
Boécourt	Develier	Réclère
Les Bois	Diesse	Renan
Boncourt	Epauvillers	Saint-Brais
Bonfol	Fahy	Saint-Imier
Bourrignon	La Ferrière	Saint-Ursanne
Bressaucourt	Fontenais	Saignelégier
Les Breuleux	Les Genevez	Saulcy
Buix	Glovelier	Sonvilier
Bure	Grandfontaine	Sornetan
Charmoille	Lajoux	Sorvilier
Cœuve	Lamboing	Soubey
Corban	Mervelier	Souboz
Cornol	Miécourt	Soulce
Courchapoix	Montfaucon	Soyhières
Courfaivre	Montignez	Tavannes
Courgenay	Montsevelier	Tramelan
Courrendlin	Mont-Soleil	Undervelier
Courroux	Movelier	Vendlincourt
Courtedoux	Nods	Vermes
Courtelary	Le Noirmont	Vicques
Courtemaîche	Orvin	Villeret
Courtételle	Pleigne	

227/B

Loterie SEVA

1x 100'000

1x 10'000

1x 5'000

10x 1'000

Tirage 28 août

1752



Séance constitutive de la Chambre d'agriculture du Jura, le 24 janvier 1975 ; de gauche à droite MM. Robert Frund, Henri Cuttat, François Lachat et Jean Jobé.

Le bassin de Delémont et la Basse-Ajoie sont favorables à toutes les grandes cultures. Les conditions y sont analogues à celles du Plateau suisse.

La zone de montagne naturellement vouée à la production herbagère est propice de par l'étendue de ses domaines à un élevage économique.

Dans le futur canton, les surfaces agricoles en zone de montagne et en zone de plaine seront à peu près en proportion égale. La statistique indique que les 45 % des fermes en zone de montagne exploitent les 50,3 % de la surface agri-

cole. On peut donc imaginer une collaboration plaine-montagne profitable à tous.

Consciente de son rôle, l'agriculture jurassienne devra s'attarder toujours plus à ne mettre sur le marché que des produits finis : du bétail d'élevage et de rente de haute qualité, des animaux de boucherie, du lait, des céréales panifiables. C'est dans son intérêt que de valoriser elle-même sa production de céréales fourragères et la totalité de ses pâturages.